

Date d'envoi de la convocation : 30 Octobre 2015  
Nombre de Membres du Bureau en exercice : 21  
Nombre de Membres du Bureau présents : 20  
Nombre de Procurations : 1  
Nombre de Votants : 21  
Rendu exécutoire par télétransmission en Préfecture le :  
24 Novembre 2015

Présidence de : M. Alain SUGUENOT

Présents en tant que Vice-Présidents :

M. Jean-Luc BECQUET,  
M. Pierre BOLZE,  
M. Jean-François CHAMPION,  
Mme Claude CORON,  
M. Xavier COSTE,  
M. Michel PICARD,  
M. Michel QUINET,  
M. Jean-Pierre REBOURGEON,  
M. Gérard ROY,  
M. Jean-Paul ROY,  
M. Denis THOMAS.

Présents en tant que Membres du Bureau :

Mme Sandrine ARRAULT,  
Mme Estelle BERNARD-BRUNAUD,  
M. Pierre BROUANT,  
M. Jean CHEVASSUT,  
Mme Liliane JAILLET,  
M. Vincent LUCOTTE,  
M. Patrick MANIERE.

Ont donné pouvoir :

M. Stéphane DAHLEN à M. Jean-François CHAMPION.

Absents-excuses :

Néant.

Secrétaire de Séance : M. Sylvain JACOB.

**DELIBERATION N° BU/15/152**

**MISE A ENQUETE PUBLIQUE DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE  
MAVILLY-MANDELOT**

M. COSTE, rapporteur, rappelle que la Communauté d'Agglomération a engagé les démarches d'élaboration des zonages d'assainissement de seize communes ne disposant pas de ce document.

Le bureau d'études BADGE, missionné en avril 2012, doit définir, sur chacune des communes, les zones où les parcelles seront raccordées à un réseau d'assainissement collectif et celles qui devront être équipées d'un assainissement autonome.

M. COSTE indique que le projet de zonage de la commune de MAVILLY-MANDELOT a été établi et doit à présent être soumis à enquête publique.

Il précise que ce projet a été approuvé par le Conseil Municipal de la commune de MAVILLY-MANDELOT.

**LE BUREAU DE COMMUNAUTE,  
après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,**

- arrête le projet de zonage d'assainissement tel qu'il est annexé à la présente délibération,
- décide de soumettre le projet de zonage d'assainissement à enquête publique dans les formes prévues par les articles R.123-6 à R.123-23 du Code de l'Environnement,
- autorise le Président à signer tout acte ou document relatifs à la mise à enquête publique, ainsi qu'à régler les frais de procédure liés à l'instruction de l'enquête publique,
- autorise le Président à solliciter les subventions auprès des organismes subventionneurs.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que-dessus.



Copie pour extrait certifié conforme,  
LE PRÉSIDENT  
pour le PRÉSIDENT et par délégation  
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

GILLES ATTARD

*La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de DIJON ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.*

**SOUS-PREFECTURE**  
**DE BEAUNE**  
19 FEV. 2015



**Commune de Beaune**  
Mairie de Beaune  
10, rue de la République  
21200 Beaune

**Commune de Maligny-la-Vierge**  
Mairie de Maligny-la-Vierge  
1, rue de la République  
21200 Maligny-la-Vierge

**Département de Côte-d'Or**  
Préfecture de Côte-d'Or  
1, rue de la République  
21000 Dijon

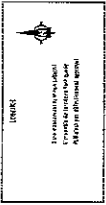
**Annexe 12**

**Proposition de zonage d'assainissement**

Echelle : 1/5000

Dossier N° 2014-00721

04/02/2014



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Délibération Bureau communautaire du 05 Novembre 2015 Mise à enquête publique du zonage d'assainissement de la commune de MAVILLY MANDELOT

---

**Date de transmission de l'acte :** 24/11/2015

**Date de réception de l'accusé de réception :** 24/11/2015

---

**Numéro de l'acte :** BU-15-152 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 021-200006682-20151105-BU-15-152-DE

---

**Date de décision :** 05/11/2015

**Acte transmis par :** Christine BOULIGAUD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 8. Domaines de competences par themes  
8.8. Environnement